

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Séance du Mardi 21 Novembre 2023

Effectif du conseil communautaire : 111 membres

Membres en exercice: 111

Quorum: 56

Membres présents : 70

Pouvoirs: 16

Membres votants: 86

Date de la convocation : 14/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi vingt-et-un novembre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents: Jean-Michel ADELINE, Francis AGASSE, André ANTHIERENS, Bernard AUBRY, Michel AUGER, Marie-Line BACHELOT, Caroline BEAUMONT, Valéry BEURIOT, Laure BONMARTEL, Jean-Noël BONNEVILLE (Suppléant de Philippe BOULLIER), Roger BONNEVILLE, Guillaume BOULAYE, Jérôme BREEMEERSCH (Suppléant de Franck GIFFARD), Danielle CAMUS, Françoise CANU, Sébastien CAVELIER, Louis CHOAIN, Manuel CHOLEZ, Pascal COGNIN, Camille DAEL, Philippe DANNEELS, Jean-Luc DAVID, Patrick DELANOUE, Jean-Pierre DELAPORTE, Edmond DESHAYES, Sylvie DESPRES, Pascal DIDTSCH, Claudine DODELANDE, Myriam DUTEIL, Gérard FAUCHE, Sara FERAUD, Pascal FINET, Bernard FORCHER, Claude GEORGES, Martine GOETHEYN, Nicolas GRAVELLE, Jean-Louis GROULT, Patrick HAUTECHAUD, Jocelyne HEURTAUX, Eric JEHANNE, Marie-Christine JOIN-LAMBERT, Jean-Bernard JUIN, Jean-Pierre LE ROUX, Rémy LECAVELIER DESETANGS, Philippe LECOEUR (Suppléant de Georges MEZIERE), Françoise LEDUC, Davy LEGRIX (Suppléant de Marie-Françoise LECLERC), Gérard LELOUP, Dominique MABIRE, Céline MACHADO, Didier MALCAVA, Christelle MONNIER, Josette MUSSET, Olivier PIQUENOT, Marion POULAIN, Jean-Jacques PREVOST, Françoise PREYRE, Bruno PRIVE, Colette RODRIGUE, Yves RUEL, Ulrich SCHLUMBERGER, Frédéric SCRIBOT, Nicolas SEYS, Claude SPOHR, Michel THOUIN, Marie-Lyne VAGNER, André VAN DEN DRIESSCHE, Jean-Louis VILA, Philippe WATEAU, Guillaume WIENER.

Etaient absents/excusés: Christian BAISSE, Sandrine BOZEC, Dominique CIVEL, Philippe COUTEL, Guillaume CROMBEZ, Jean-Claude DANIEL, Joël DESCAMPS, Christian DESLANDE, Michèle DRAPPIER, Jean DUTHILLEUL, Jean-Marie GOSSE, Sonia GUEDON, Pascal LAIGNEL, Didier LECOQ, Patrick LHOMME, Jean-Louis MADELON, Nadia NADAUD, Camille Brigitte PANNIER, Frédérique PARIS, Mickaël PEREIRA, Donatien PETIT, Françoise ROCFORT, Sébastien ROEHM, Denis SZALKOWSKI, Jacques VIEREN.

Pouvoirs: Anne BARTHOW (Donne procuration à Nicolas GRAVELLE), Sabrina BECHET (Donne procuration à Sara FERAUD), Charles-Edouard DE BROGLIE (Donne procuration à Patrick HAUTECHAUD), Frédéric DELAMARE (Donne procuration à André VAN DEN DRIESSCHE), Simon JARAIE (Donne procuration à Pascal DIDTSCH), Lucette LECLERCQ (Donne procuration à Dominique MABIRE), Sébastien LERAT (Donne procuration à Ulrich SCHLUMBERGER), Janine LEROUVILLOIS (Donne procuration à Manuel CHOLEZ), Yannick LUCAS (Donne procuration à Marion POULAIN), Philippe MATHIERE (Donne procuration à Jean-Pierre LE ROUX), Jean PLENECASSAGNE (Donne procuration à Sébastien CAVELIER), Jean-Claude ROUSSELIN (Donne procuration à Gérard LELOUP), Pascal SEJOURNE (Donne procuration à Marie-Lyne VAGNER), Josiane VARAISE (Donne procuration à Philippe DANNEELS), Jérôme VARANGLE (Donne procuration à Laure BONMARTEL), Jean-Baptiste VOISIN (Donne procuration à Frédéric SCRIBOT).

## Délibération n° 188/2023 : Opérations de plantation de haies : approbation de la convention à utiliser dans le cadre de la plantation de haies en domaine privé

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a répondu à l'appel à projet de la DRAAF : « Animation bocage plantons des haies 2021-2022 » créé dans le cadre du Plan de Relance post-covid.

Cet appel à projet permet de disposer d'un financement d'un montant de 37 157,72 euros pour une mission d'animation sur la thématique de la haie sur le territoire de l'IBTN en 2023 et 2024. Elle est actuellement exercée par une apprentie.

Deux communes du territoire, Capelle-les-Grands et Saint-Agnan-de-Cernières bénéficient de cette animation :

- Recensement exhaustif et caractérisation des haies du territoire
- Définition de priorité de protection et de restauration des haies en fonction des enjeux biodiversité, trame verte et bleue, paysagers et ruissellement
- Présentation aux habitants
- Formation des exploitants intéressés par la SCIC bois bocage sur la valorisation des haies
- Financement de projets de plantation

Le versement de la subvention à l'IBTN est conditionné à la plantation de 500 mètres linéaires de haies sur le territoire et à l'engagement par le bénéficiaire d'entretenir et de maintenir les investissements sur une durée de 5 ans minimum.

Suite au travail de l'apprentie, plusieurs projets ont été démarchés afin d'atteindre les 500 mètres linéaires de haie et plusieurs chantiers de plantation auront lieu d'ici au printemps 2024.

Le budget estimé est de 12 000 euros TTC prévu au budget 2023.

Sur cette 1ère opération sur le territoire, il est proposé que ces haies soient financées à 90% par l'IBTN et 10% par le bénéficiaire de la plantation et donc qu'une convention soit signée entre l'Intercom, la commune et le propriétaire bénéficiaire.

L'Intercom souhaite poursuivre ces opérations de haies. Pour cela, elle recherchera des financements sous la forme d'appels à projets ou de subventions auprès de différents financeurs (Département, Région, AESN; ...).

Cette convention serait par conséquent également utilisée pour de prochaines opérations dans des proportions différentes. En effet, il est proposé que le reste à charge (après subventions) soit financé à 50% par l'IBTN et 50% par le propriétaire.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Considérant que l'Intercom Bernay Terres de Normandie dispose des compétences GEMAPI et Protection et Mise en valeur de l'environnement ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** le principe de 10% de financement par le propriétaire pour les plantations réalisées dans le cadre du projet France Relance
- ✓ **APPROUVE** la répartition 50 % IBTN 50 % propriétaire du reste à charge ; après subventions pour les futurs projets
- ✓ APPROUVE le modèle de convention pour les projets de plantation de haie en domaine privé.

## Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
70	16	86	0	86	0	86

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20231121-188\_2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2023 Affichage : 30/11/2023